

CONSEIL DE L'UFR SANTÉ – SÉANCE PLENIERE
Procès-verbal de la séance plénière du Jeudi 17 février 2022

<p><i>Présents</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Collège A : des Professeurs et Personnels assimilés DORAY Bérénice MAVINGUI Patrick (procuration Bérénice DORAY) NOBECOURT Estelle (visioconférence) MARIMOUTOU Catherine (visioconférence) FRANCO Jean-Marc (visioconférence) ➤ Collège B : des Maîtres de Conférences et Personnels assimilés DIOTEL Nicolas (procuration Pascale KREJBICH) : arrive en cours du conseil ROUSSELET Manon (procuration Pascale KREJBICH) : arrive en cours du conseil KREJBICH-TROTOT Pascale (visioconférence) ➤ Collège des praticiens hospitaliers ➤ Collège des BIATSS BOUGET Yannis PATCHE Jessica (visioconférence) ➤ Collège des Usagers ➤ Personnalités extérieures LEBRETON Laetitia (Région Réunion) (visioconférence) BELLIER Franck (CHU Réunion) (procuration Lionel CALENGE)
<p><i>Assistent à titre consultatif</i></p>	<p>LUCAS Hélène, Responsable Administrative et financière de l'UFR Santé ROBERT DA SILVA Christine, Responsable pédagogique de la licence GASQUE Philippe, directeur du laboratoire d'EPI WINER Arnaud, Vice-doyen en charge de la formation MEILHAC Olivier, Vice-doyen en charge de la recherche GIGANTE Marc, Assesseur formation continue GOMARD Philippe,</p>
<p><i>Secrétaire de séance</i></p>	<p>TECHER Maeva, Assistante de direction de l'UFR Santé</p>

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des procès-verbaux des séances du 23 septembre 2021 et du 04 Novembre 2021 2. Mesures liées à la crise sanitaire (Point d'information) 3. Retour sur la campagne-emploi 2022 et le dialogue de gestion 4. La capacité d'accueil en santé (point d'information) 5. Approbation des jurys 6. Critères relatifs aux choix des villes DFGSM 7. Avis sur les DU/DIU/Formations courtes 8. Points d'informations 9. Questions diverses
---------------	---

Le quorum étant atteint, le Conseil de l'UFR Santé débute à **11h06** en présentiel et en distanciel sous la présidence de Madame Bérénice DORAY, Doyenne de l'UFR Santé.

Incident en début de séance sur l'identité d'Arthur PITIE (représentant étudiant).

Ordre du jour	Échanges et délibérations
1. Approbation des procès-verbaux du 23 septembre 2021 et du 04 novembre 2021	Madame DORAY propose de reporter ce point au prochain conseil.
2. Mesures liées à la crise sanitaire (Point d'information)	<p>Madame DORAY reprend l'historique lié à la crise sanitaire et le plan de continuité des activités.</p> <p>Madame DORAY informe aux membres du conseil que le protocole au niveau de l'Université n'a pas eu de modification majeur, pas d'assouplissement notamment pour ce qui concerne l'enseignement, l'organisation de séminaire, soirée étudiante etc..</p> <p>Il a été décidé en comité covid de ne pas assouplir le protocole (JPO sont en distanciel) la seule exception concerne le salon de l'étudiant à la Nordev (ce à quoi Madame DORAY lance un appel aux bonnes volontés pour participer au salon et représenter la faculté de santé).</p> <p>Madame DORAY poursuit sur le plan de continuité des activités (télétravail, vaccinations, brigade « covid » etc).</p> <p>Madame LUCAS intervient à propos du télétravail exceptionnel (3 jours). Le service des ressources humaines de l'Université ont transmis tardivement aux UFR la reprise du travail en présentiel et donc la fin du télétravail exceptionnel de 3 jours minimum. Les agents sont tenus de reprendre l'activité et le télétravail initialement prévu dans l'arrêt concerné (2 jours maximum).</p> <p>Les membres échangent entre eux concernant la mise en place d'une brève aux étudiants concernés par des stages où le PASS Vaccinal est requis.</p>

<p>3. Retour sur la campagne-emploi 2022 et le dialogue de gestion</p>	<p>Madame DORAY et Madame LUCAS présentent aux membres du conseil la liste des postes demandés :</p> <p>Enseignants-chercheurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de MCU 64-65-66 <p>Enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de PRAG <p>Enseignants contractuels – ATER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement des 5 postes de PU associés - Renouvellement de l'ATER 64-31 (temps plein) - Renouvellement des professeurs contractuels (20 et 19/20/70) <p>BIATSS titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste d'assistant ingénieur (ASI) en scolarité <p>BIATSS Contractuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement de tous les postes - 1 création : gestionnaire des laboratoires de l'UFR Santé <p>Moyens financiers alloués à la composante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget alloué en 2022 : 2 034 409€ dont SCSP = 1 077 562€ et RA = 661 383€ Soit <u>une augmentation de 30% par rapport à N-1</u> <p>Les membres échangent entre eux suite aux informations communiquées.</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE se propose pour faire partie de la commission de sélection pour le poste de PRAG.</p>
<p>4. La capacité d'accueil en santé (point d'information)</p>	<p>Madame DORAY présente aux membres du conseil les capacités d'accueil en santé qui ont été validées en CA le 10 décembre dernier.</p> <p>Madame Christine ROBERT remarque qu'elle doit être la seule à accueillir des étudiants de Licence 3. Cependant dans la maquette et dans les MCC, elle précise ne pas avoir officiellement de LAS3A. Elle ajoute également n'avoir qu'une maquette de LAS3B.</p> <p>Monsieur Yannis BOUGET intervient en indiquant qu'il y a eu des modifications de maquette et de parcours avec le central (les parcours B deviennent des parcours A pour rester dans la continuité, cependant, il y a eu une erreur). Cette problématique reste toujours d'actualité.</p> <p>Les membres du conseil continuent d'échanger à ce sujet.</p>

<p>5. Approbation des jurys</p>	<p>Madame DORAY précise qu'il s'agit d'une régularisation.</p> <p>Madame DORAY présente aux membres du conseil les jurys.</p> <p>Madame DORAY soumet au vote :</p> <p>le jury semestres de l'année et du diplôme PASS et L.AS, le jury d'admission pour l'accès aux études médicales, les jurys semestres et diplômes DFGSM, les jurys semestres et diplômes DFGSMa et DFASMa, les jurys Licence 1-2-3 mention Sciences pour la Santé, les jurys sessions d'examen de l'année et du diplôme Master 1 mention Biologie Santé, les jurys sessions d'examen de l'année et du diplôme Master 2 mention Biologie Santé</p> <p>Approuvés à l'unanimité.</p>
<p>6. Critères relatifs aux choix des villes DFGSM (point abordé après le point 8)</p>	<p>Madame DORAY informe les membres du conseil concernant les nouvelles modalités d'affectation en DFASM1 pour le choix des villes en Métropole (4 modèles).</p> <p>Madame DORAY expose aux membres du conseil 4 projets adressés par les étudiants.</p> <p>Le projet 1 qui privilégie les étudiants avec la répartition des villes selon le classement de la première année mais en établissant des ratios qui sont proportionnels aux nombres d'étudiants par filière. (objectif : PACES/Passerelle, soit 37,4% des places, un groupe PASS et LAS1 entre eux, soit 56,6% de la promotion, un groupe LAS2/3, soit 6%).</p> <p>Le projet 2 consiste à la répartition des villes en cumulant un résultat de P1 et un résultat de semestre classant.</p> <p>Le projet 3 consiste à la répartition des villes avec un résultat de semestre classant de P2.</p> <p>Le projet 4 qui est le modèle présenté par l'UFR Santé.</p> <p>Suite à ces propositions un vote a été réalisé. Le projet 1 a été retenu majoritairement par les étudiants.</p> <p>Madame DORAY informe les membres du conseil qu'elle a contacté le Directeur des affaires juridique, Monsieur NIVERT concernant les critères de choix des villes.</p> <p>Madame DORAY poursuit la lecture du mail reçu de Monsieur NIVERT.</p> <p>Les membres du conseil échangent entre eux au sujet du projet 1.</p> <p>Madame DORAY propose d'organiser une réunion avec des représentants étudiants DFGSM, le vice-doyen en charge de la formation, 1 ou 2 responsables</p>

	<p>également qu'il sera nécessaire de solliciter les Vices-doyens, assesseurs et chargés de mission pour le règlement intérieur.</p> <p>Monsieur Marc GIGANTE fait la remarque d'inclure la formation continue dans les statuts de l'UFR Santé.</p> <p>Madame DORAY poursuit concernant le Campus de Terre Sainte, elle souligne le retard au sujet de la livraison. Certains agents ont pu visiter le nouveau campus (visites programmées). Elle précise que le déménagement sera à prévoir en fin octobre 2022 (Démoi : août 2022)</p>
<p>9. Questions diverses</p>	<p>Madame Pascale KREJBICH fait remonter la question de Manon ROUSSELET :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En effet, Madame Manon ROUSSELET se retrouve confrontée à quelques difficultés avec les étudiants de L1 qui sont en L.AS, elle souhaite donc savoir si Madame DORAY a bien la fonction de - responsable pédagogique de L.PASS ET DE L.AS ; et si ce n'est pas le cas, il serait judicieux de nommer un référent pédagogique L.AS. <p>Madame DORAY précise qu'il s'agit d'un point pertinent et qui fait écho à la prochaine réunion qui aura lieu avec les différentes composantes L.AS. Cependant Madame DORAY affirme être responsable pédagogique de la L.PASS.</p>

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à **13h00**

Secrétaire de séance

Maeva TECHER

La Doyenne

Par délégation du Président de l'Université
la doyenne de l'UFR santé
Bérénice DORAY

Professeur Bérénice DORAY

	<p>pédagogiques DFGSM pour expliquer aux étudiants que l'UFR Santé restera sur le projet 4 (le modèle existant).</p> <p>Ce point d'information fera donc l'objet d'un avis lors du prochain conseil.</p>
<p>7. Avis sur les DU/DIU/Formations courtes (point abordé avant le point 6)</p>	<p>Madame LUCAS présente aux membres du conseil le DU simulation et pédagogie (présentée par le Monsieur WINER) et l'attestation universitaire d'échographie (Présentée par le Monsieur GOMARD).</p> <p>Monsieur Arnaud WINER présente le DU simulation et pédagogie aux membres du conseil.</p> <p>Les membres échangent entre eux au sujet du DU cité ci-dessus.</p> <p>Madame DORAY soumet au vote le DU simulation et pédagogie : approuvée à l'unanimité.</p> <p>Madame Catherine MARIMOUTOU s'interroge au sujet du DU santé publique qui n'a toujours été validé. Ce à quoi Madame LUCAS répond qu'en effet, ce DU, n'étant pas prioritaire (puisque'il n'y avait pas de rentrée prévue en 2021), reste en attente de la création du département formation continue.</p> <p>Madame LUCAS précise qu'une campagne d'agrément aura lieu en mars pour l'ouverture des DU en 2022-2023. Un mail sera envoyé aux enseignants pour leur communiquer ces informations.</p> <p>Madame DORAY laisse la parole à Monsieur GOMARD.</p> <p>Monsieur GOMARD présente l'attestation universitaire d'échographie.</p> <p>Les membres du conseil échangent entre eux au sujet de l'attestation citée ci-dessus.</p> <p>Madame DORAY soumet au vote l'attestation universitaire d'échographie : approuvée à l'unanimité.</p>
<p>8. Points d'informations</p>	<p>Madame DORAY laisse la parole à Madame Frédérique SAUVAT afin de présenter le guide Hospitalo-Universitaire.</p> <p>Madame Frédérique SAUVAT présente le guide aux membres du conseil.</p> <p>Les membres échangent entre eux à ce sujet.</p> <p>Madame DORAY demande à ce que ce guide soit envoyé au central de l'Université.</p> <p>Suite au point 6, Madame DORAY revient au point d'information et informe les membres du conseil qu'elle a contacté également Monsieur NIVERT concernant les statuts et le règlement intérieur de l'UFR Santé. Elle précise</p>